

## AAP INNOVATIONS EN BIOTHÉRAPIES ET BIOPRODUCTION

### Description

Cet appel à projets a pour objectif de catalyser et maintenir l'excellence de la recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations.

Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur l'une des 2 thématiques en biothérapies ou sur la thématique en bioproduction ci-dessous :

**Thématique 1** : Développement de biothérapies en santé humaine

**Thématique 2** : Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies

**Thématique 3** : Développement de nouveaux procédés de bioproduction, nouveaux outils, équipements et systèmes d'optimisation de technologies de bioproduction existantes.

Assiette de dépenses minimales :

- projets individuels :

2 M€ pour les projets des thématiques 1 et 2

1 M€ pour les projets de la thématique 3

- projets collaboratifs :

4 M€ pour les projets des thématiques 1 et 2

2 M€ pour les projets de la thématique 3

La durée indicative des projets est de 12 à 48 mois.

### Calendrier de mise en oeuvre

**Date de clôture** : 20/05/2025 (12 H)

**Dates de relève** :

- 21/05/2024 (12 H)

- 26/11/2024 (12 H)

- 20/05/2025 (12 H)

(les dates de relève suivantes seront communiquées au troisième trimestre 2025)

### Bénéficiaires

Entreprise unique

ou

Consortium rassemblant des partenaires industriels et des partenaires de recherche (dont a minima une PME ou une ETI)

### Lien

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innovations-en-biotherapies-et-bioproduction>

### Contact départemental

[sp-france2030@tarn.gouv.fr](mailto:sp-france2030@tarn.gouv.fr)